



Schweizerische  
Interpretenstiftung



Fondation suisse des  
artistes interprètes SIS

**Rapport annuel 2022**

## Sommaire

- 3..... Avant-propos de la présidente
- 4..... Comptes annuels 2022
- 5..... Culture
- 7..... Santé
- 8..... Social
- 9..... Administration

## Avant-propos de la présidente

Chères lectrices, Chers lecteurs,

La mission principale de la Fondation suisse des artistes interprètes est de soutenir les interprètes dans les domaines de la danse, de la musique et du théâtre.

Dans l'avant-propos de l'année dernière, je faisais état de la situation incertaine dans laquelle se trouvaient, au début de 2021, de nombreux\*euses acteur\*trice\*s culturel\*le\*s. En 2022, la situation de nombre d'entre eux\*elles reste compliquée et ce malgré l'assouplissement des mesures de lutte contre le coronavirus. Bien que la scène culturelle ait lentement repris, l'incertitude a persisté en raison de la forte densité des événements et du retour hésitant du public. C'est pourquoi nous avons poursuivi en 2022 la plupart des mesures d'aide mises en place: grâce au fonds d'aide d'urgence de 1,4 million de francs financé par Swissperform, nous avons pu apporter un soutien financier précieux aux personnes touchées sous la forme de contributions directes à l'aide d'urgence. L'objectif de l'appel à candidatures «Deuxième source de revenu» était, d'une part, de permettre aux candidat\*e\*s de travailler de manière plus indépendante financièrement à l'avenir et, d'autre part, de disposer de moyens de subsistance économiques solides et décents.

Comme d'habitude, nous avons poursuivi notre encouragement dans le domaine culturel (en particulier les tournées) et social (situation de détresse financière des acteur\*trice\*s culturel\*le\*s) sur présentation de dossiers. Dans le domaine social, nous avons constaté une augmentation du nombre de personnes touchées, cas pour lesquels nous avons collaboré avec la fondation «das NETZ». Celle-ci offre aux requérant\*e\*s d'aide, moyennant leur accord, des conseils dans le domaine social et un suivi par des expert\*e\*s de la branche; les frais de conseil sont couverts par la SIS.

Cette situation rend notre portail de prévention «#êtreounepasêtre» d'autant plus important; c'est ici que les interprètes peuvent poser des questions sur tous les sujets de sécurité sociale et en discuter avec des expert\*e\*s sur la base d'échanges pair-à-pair. Les artistes sont conseillé\*e\*s et soutenu\*e\*s par des personnes appelées Ambassadeur\*rice\*s.

La deuxième année pilote s'est achevée l'année passée. Le projet a généré des partenariats avec 20 départements des affaires culturelles des cantons et des villes et se compose d'une communauté de 16 Ambassadeur\*rice\*s qui ont fourni plus de 75 heures de conseils.

Nous tenons à remercier toutes les personnes impliquées dans et autour de SIS pour leur engagement – les Ambassadeur\*rice\*s, nos expert\*e\*s, le secrétariat et notre Conseil de fondation. Cette année, je tiens tout particulièrement à remercier Thomas Wild, qui a quitté fin 2022 le Conseil de fondation de la SIS, dont il a été membre durant de nombreuses années.

Au cours des dernières années, l'importance de nos activités dans le domaine social, de la santé et de la culture a été tout particulièrement mise en évidence. Nous voulons maintenant nous tourner vers l'avenir et avons entamé pour ce faire un processus stratégique à la fin de 2022; après une période mouvementée, il est réellement nécessaire de remettre en question ses propres actions et interventions, afin de se préparer aux nouveaux défis et développements. Nous attendons avec impatience ce processus et les échanges avec vous au cours de l'année à venir.

Cordialement,



Anna Balbi



## Comptes annuels 2022

Les finances de la Fondation suisse des artistes interprètes SIS présentent des fonds en provenance des 10% retenus à des fins culturelles et sociales émanant des «groupes d'ayants droit phonographique et audiovisuel» de la société de gestion Swissperform (SWP). Les recettes supplémentaires résultent du produit de la fortune de la fondation, de la «dissolution de provisions issues de la répartition dans le domaine audiovisuel 2014» et de la «dissolution de créances issues de la répartition supplémentaire 2015», que la Coopérative suisse des artistes interprètes SIG effectue sur mandat de Swissperform.

Recettes	CHF
Retenus à des fins culturelles et sociales SWP du groupe phonographique	1'274'523.85
Retenus à des fins culturelles et sociales SWP du groupe audiovisuel	156'229.52
Dissolution de provisions SWP du groupe phonographique 2014	0.00
Dissolution de provisions SWP du groupe audiovisuel 2014	119'731.19
Dissolution de provisions SIG répartition groupe phonographique 2015	6'197.17
Dissolution de provisions SIG répartition groupe audiovisuel 2015	32'967.94
Autre produit	57'754.13
Produit projet #êtreounepasêtre	15'700.03
Résultat financier*	32'951.71
<b>Total recettes</b>	<b>1'696'055.54</b>

Dépenses	CHF
Culture	1'474'809.98
Social	271'592.99
Santé	42'068.95
Administration	222'271.36
<b>Total dépenses</b>	<b>2'010'743.28</b>

**Profits/Pertes** **-314'687.74**

\* Le résultat financier provient du prêt de CHF 3,8 millions de la SIG garanti hypothécairement pour l'immeuble sis Kasernenstrasse 15, à Zurich. La totalité du produit des intérêts revient à la fondation. Les charges financières résultent de l'intérêt négatif.

Les comptes annuels 2022 ont été révisés en mai 2023 par la société Controva AG, Zurich.

## Culture

La culture est le domaine d'activité principal de la fondation. Près de 80% des recettes annuelles de la fondation servent au soutien de spectacles et de tournées d'artistes interprètes. Des expertes et experts en Suisse alémanique et en Romandie se chargent d'évaluer les demandes de soutien financier et de décider des montants attribués. Le montant maximum par demande a été augmenté jusqu'à nouvel avis à CHF 7'000.- (depuis le 01.12.20) en raison de la pandémie. Les expertes et experts reçoivent un forfait de CHF 26.50 par dossier traité. En outre, la SIS verse une part volontaire de prévoyance sociale à hauteur de 6%.

Un total de 1'435 demandes a été enregistré en 2022 (contre 1'108 en 2021), parmi elles 828 (contre 651 en 2021) ont été évaluées positivement et 606 (contre 455 en 2021) ont reçu une réponse négative. Une demande a été retirée (il y en a eu 2 en 2021).

En raison du nombre élevé de demandes, le Conseil de fondation a augmenté le budget global de la culture à CHF 1'400'000.- lors de sa séance du 29 septembre 2022.

Durant l'exercice sous revue, les montants suivants ont été octroyés dans le domaine de la culture:

Demandes	2022			2021		
	Demandes acceptées	Demandes acceptées	Budget 2021 Report 2020	Demandes acceptées	Demandes acceptées	Budget 2020 Report 2019
Classique	240	415'300	310'000 + 39'964	209	396'500	300'000 + 126'464
Rock/Pop	96	185'700	130'000 + 60'416	52	118'700	100'000 + 77'116
Jazz	120	218'150	130'000 + 78'516	59	109'600	130'000 + 56'616
Danse	76	157'300	150'000 + 917	84	176'000	120'000 + 56'917
Théâtre	160	355'000	300'000 + 49'850	178	375'400	300'000 + 117'750
Comédie musicale	9	14'500	10'000 + 8'500	7	14'000	10'000 + 12'500
Musique folklorique	31	106'500	60'000 + 62'100	19	51'750	60'000 + 51'850
Catégories multiples	56	141'800	110'000 + 39'466	37	82'950	50'000 + 69'416
Promotion réseautage	4	38'000	0 + 161'000	3	8'000	0 + 169'000
Structure	2	140'000	200'000 - 5'000	3	140'000	200'000 - 55'000
<b>Total</b>	<b>794</b>	<b>1'772'250</b>	<b>1'905'729</b>	<b>651</b>	<b>1'472'900</b>	<b>1'952'629</b>

Ces montants ne coïncident pas avec les dépenses effectives pour 2022 indiquées à la page 3, étant donné que des paiements peuvent être effectués après la clôture de l'exercice.

Montant total des projets non bouclés (état au 31.12.2022):

Projets non bouclés/non payés	2021	CHF	218'500.-
Projets non bouclés/non payés	2022	CHF	1'085'879.-

### Demandes avec montants plus conséquents

Les projets suivants ont obtenu un montant de soutien supérieur à CHF 7'000.– par le Conseil de fondation:

Structure	CHF
Swiss Music Export, contribution d'exploitation 2022	80'000.00
SSUDK Fondation pour la reconversion 2022	30'000.00
Helvetiarockt, contribution d'exploitation 2022	30'000.00

Promotion du réseautage	CHF
t. Professions du spectacle Suisse: révision des cachets indicatifs	15'000.00
Festival Label Suisse	10'000.00
M4Music Conférence	10'000.00
Bourse Suisse aux Spectacles	10'000.00
SAY HI!	8'000.00

## Santé

Nous avons débuté la planification de la campagne «Protections auditives pour musicien\*ne\*s amateur\*trice\*s» en 2019. L'objectif de la campagne est de sensibiliser les musiciennes et musiciens amateurs au thème de la «protection auditive». Les associations de musique d'amateur\*rice\*s organisent de manière indépendante des événements de protection auditive pour leurs membres. Des instructions sur la manière de procéder sont disponibles sur le site web de la SIS.

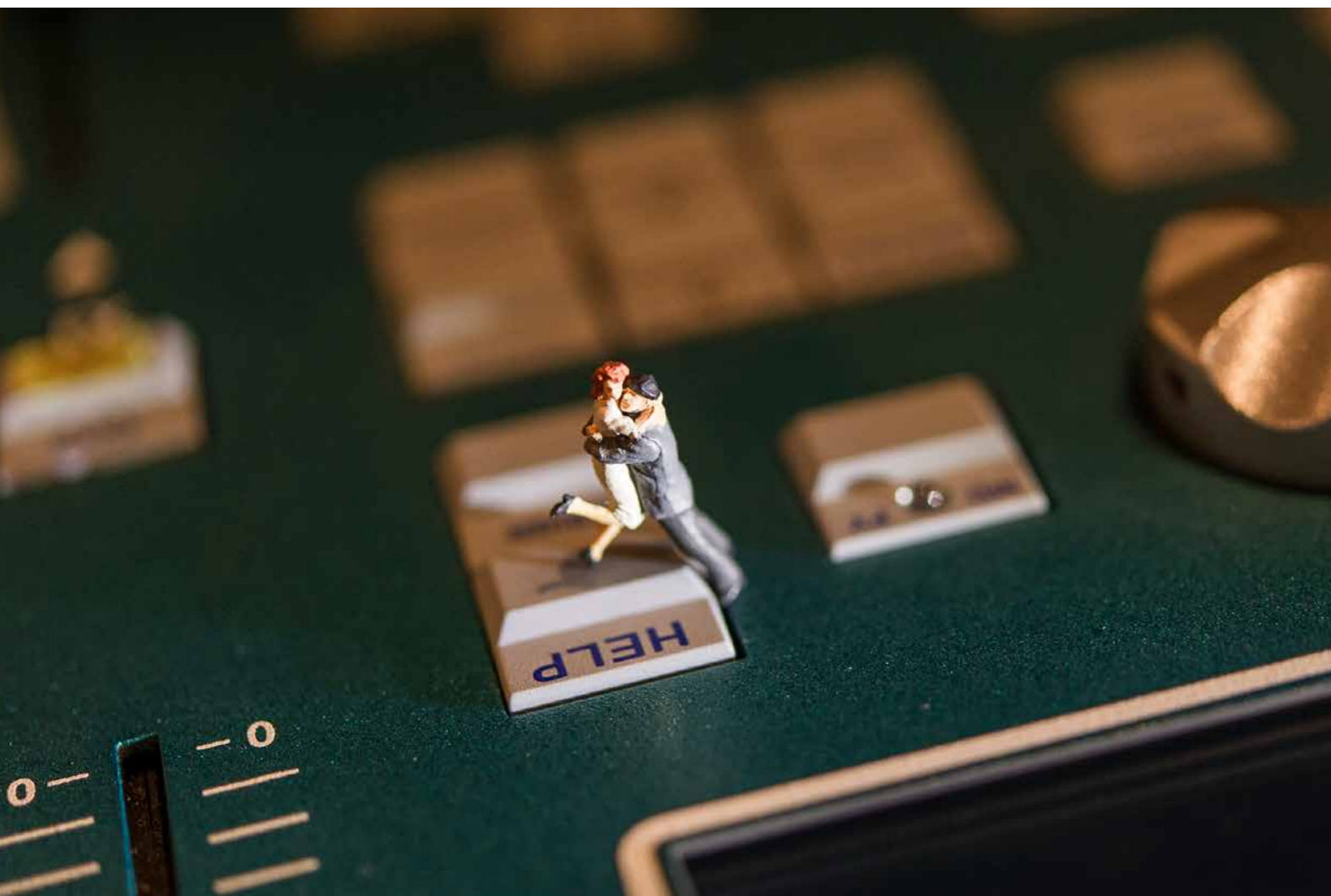
En 2022, le projet «Protections auditives pour musicien\*ne\*s amateur\*trice\*s» a repris. Les démarches et les processus sont en grande partie les mêmes qu'en 2019. En ce qui concerne la promotion des jeunes talents, le groupe cible a été élargi: le projet s'adresse toujours aux musiciennes et musiciens amateurs, mais le cercle est élargi pour inclure les élèves et les étudiant\*e\*s en musique. 840 protections auditives otoplastiques ont été cofinancées en 2022.

Le symposium de l'Association Suisse de Médecine de la Musique s'est déroulé à Berne le 22 octobre 2022. La SIS a pris en charge les coûts pour l'organisation et le déroulement du symposium.

Cette année encore, la SIS a traité régulièrement des cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Elle s'est engagée comme suit:

### Projets et événements

Conseils SMM	6'000.00
Page SMM dans la NZZ	3'769.50
Symposium de médecine de la musique SMM	25'000.00
Événements de promotion des protections auditives (Sonart et MVBB)	2'400.25
Campagne nationale Protections auditives pour musicien*ne*s amateur*trice*s	134'835.75
Frais d'avocat et de procédure, protection juridique	1'779.20
<b>Total dépenses santé</b>	<b>173'784.70</b>



## Social

La Fondation suisse des artistes interprètes SIS peut venir en aide à des artistes interprètes et à leurs proches se trouvant en situation de détresse, par exemple en leur octroyant des prêts sans intérêts ou à des taux avantageux, des aides de relais et/ou en négociant avec des créanciers. Dans le domaine social, les décisions sont prises par le Conseil de fondation.

### Das Netz

La SIS s'engage au sein de l'association «das NETZ» avec les fondations de prévoyance de SUISSA, ProLitteris, SUISSIMAGE et la Forberg Stiftung. «Das NETZ» est un réseau d'ancien\*ne\*s travailleur\*euse\*s sociaux\*sociales qui conseillent et encadrent sur mandat des artistes se trouvant en situation de détresse, déchargeant ainsi l'administration de ces fondations. La contribution d'exploitation de «das NETZ» s'élève à CHF 5'000.–.

### Aide d'urgence

En plus des demandes d'aide d'urgence financées par le biais du Fonds Covid de SWISSPERFORM, dix demandes d'aide sociale nous sont parvenues, lesquelles ont été financées par le fonds social de la fondation. Au total, CHF 36'742.70 ont été versés à des cas en cours.

### Projet «#êtreounepasêtre»

Le portail #êtreounepasêtre a été lancé en 2021. La situation actuelle en matière de sécurité sociale des différent\*es acteur\*rice\*s a fait l'objet d'une analyse complète au cours des dernières années. Les résultats de cette analyse ont été édités sous forme de publication et ont permis d'identifier des moyens d'action et des mesures visant à améliorer la sécurité sociale des artistes. Il en résulte le portail de prévoyance pour les artistes interprètes #êtreounepasêtre. Le portail est numérique, simple à utiliser et basé sur le principe du réseau de pairs. L'objectif est de sensibiliser une jeune génération à la sécurité sociale, d'offrir une introduction simple à ce sujet et de lier entre elles les offres existantes. Les «Ambassadors» sont des actrices et acteurs culturels qui ont déjà approfondi le sujet de la sécurité sociale.

Au cours de la deuxième année pilote 2022, plus de 100 demandes de conseils ont été reçues de personnes âgées de 25 à 35 ans. Les sujets des consultations sont très divers. D'après les formulaires de commentaires, une tendance se dessine toutefois, les consultations tournant autour des thèmes suivants: 1) la prévoyance vieillesse avec un focus sur les caisses de pension et le 3e pilier, 2) le travail indépendant (inscription, avantage par rapport à l'emploi salarié) et 3) l'indemnité journalière/les assurances. Dans la plupart des cas, les préoccupations de celles et ceux qui cherchent des conseils peuvent être résolues par nos Ambassadeur\*rice\*s. Il arrive aussi régulièrement que les Ambassadeur\*rice\*s orientent les demandeur\*euse\*s vers les associations professionnelles compétentes, Suisseculture Sociale ou, par exemple, la CAST.

Depuis juin 2022, le portail de prévoyance propose également une «Check-list de prévoyance». En plus de l'allemand, du français et de l'italien, le site web est également disponible en anglais.

Les Ambassadeur\*rice\*s sont financé\*es par les services des affaires culturelles des cantons et des villes. Au 31.12.2022, 16 Ambassadeur\*rice\*s sont en place pour 20 services des affaires culturelles. Le SIS organise une journée de formation annuelle pour les Ambassadeur\*rice\*s et prend en charge les coûts des cotisations sociales.

## Administration

### Fonds d'aide d'urgence Covid

Le 16 juin 2020, les délégués de Swissperform ont approuvé la création d'un fonds d'urgence d'un montant de 1,4 million de francs. Il est destiné à soutenir les interprètes qui se trouvent dans une situation d'urgence en raison de la pandémie de COVID-19. L'argent est distribué par l'intermédiaire de la SIS et a été utilisé dans les domaines suivants en 2022:

1. Aide d'urgence pour les interprètes qui passent à travers les mailles du filet de l'aide d'urgence fédérale Covid-19 (APG et indemnités pour pertes financières) et de l'aide d'urgence de Suisseculture Sociale. En 2022, un total de CHF 33'955.05 a été versé au titre de l'aide d'urgence.
2. Projet « Deuxième source de revenu »  
Le fonds d'aide d'urgence Covid permet en outre aux interprètes souhaitant une amélioration stable et à long terme de leurs revenus de poser leur candidature pour suivre une formation continue. Les prérequis sont: les interprètes posant leur candidature exercent leur activité à titre professionnel, la formation continue doit permettre de se constituer une deuxième source de revenu solide (rentabilité), la date de dépôt de la candidature doit être antérieure à celle du début de la formation et la formation continue doit être effectuée dans une institution reconnue.  
En 2022, 38 candidatures ont été acceptées pour un montant de CHF 141'286.48 versé en formation continue.
3. Projet « Retour sur scène – Zurück auf die Bühne – Di nuovo in scena »  
Ce projet permet aux interprètes de demander des contributions uniques d'un montant maximum de CHF 15'000.–, afin de faciliter leur retour sur scène après la pandémie. Le but de cet encouragement était de permettre aux artistes interprètes de développer de nouveaux formats, de reprendre des spectacles qui avaient dû être arrêtés ou de financer des auditions, mais aussi de rechercher de nouvelles collaborations pluridisciplinaires ou encore de créer de nouveaux concepts et de nouvelles possibilités de se produire sur scène. Les projets soutenus impliquaient donc un nouveau concept, un développement du projet initial, une réorientation ou une recherche pour de futurs concerts ou spectacles live.

Au total, 117 demandes ont été enregistrées en provenance des trois régions du pays. Le jury, composé de Simone Toendury, Nicolette Kretz, Martin Frutiger, Maï Kolly et Fabio Pinto, a approuvé 34 candidatures et les a soutenues à hauteur de CHF 275'000.–.

### Frais administratifs

Les frais administratifs s'élevant à CHF 222'271.36 se composent de :

- Frais de personnel (salaires, jetons de présence aux séances, forfait de la présidence, cotisations sociales, etc.)
- Administration (communication, infrastructure, informatique, frais de déplacement et de représentation, etc.)
- Vérifications des comptes et conseils juridiques
- Contributions aux organisations
- Primes LPP supplémentaires sur tous les salaires

### Organes de la SIS

Tous les deux ans, cinq membres du Conseil de fondation de la SIS sont élu\*es respectivement réélu\*es par les délégué\*es des interprètes de phonogrammes lors de l'assemblée des délégué\*es de Swissperform. Le Conseil de fondation peut élire deux membres supplémentaires ayant les mêmes droits que les autres membres du Conseil de fondation. Il désigne son\*sa président\*e et son\*sa vice-président\*e. Le Conseil de fondation élit les expertes et experts traitant les demandes de soutien à la culture ainsi que l'actuaire.

### Conseil de fondation

Anna Balbi, présidente  
Mischa Greull, vice-président  
Thomas Wild (jusqu'à fin 2022)  
Pia Bucher  
Simone Toendury  
Hannes Gut  
Muriel Rhyner

Les noms des expertes et experts (demandes de soutien dans le domaine de la culture) ne sont pas communiqués, afin de protéger celles\*ceux-ci de toute influence et prise de contact des requérantes et requérants de soutien.



### Mentions légales

Responsable du contenu  
Yvonne Dünki, actuaire

Textes  
Anna Balbi, Yvonne Dünki, Sara Pepe

Conception et mise en page  
zweidesign.ch, St. Gallen

Photos  
Rahel Krabichler, fotografinbern.ch  
Photo Anna Balbi: Christian Macek

Toute utilisation du contenu requiert l'autorisation  
de la Fondation suisse des artistes interprètes SIS

©2023 Schweizerische Interpretenstiftung SIS

### Contact

Schweizerische Interpretenstiftung SIS  
Kasernenstrasse 15  
CH-8004 Zürich  
Tél: +41 43 322 10 61  
E-Mail: [info@interpretenstiftung.ch](mailto:info@interpretenstiftung.ch)

[www.interpretenstiftung.ch](http://www.interpretenstiftung.ch)

